



**Le promoteur de Bome François, François Désiré Ekouma Ananga, a tenu une conférence de presse à Yaoundé, au cours de laquelle il a annoncé sa détermination à se conformer à la qualité, la sécurité et l'innovation du produit populaire.**

François Désiré Ekouma Ananga, a réitéré sa détermination à mettre en avant la qualité, la sécurité et l'innovation du produit populaire. Il l'a indiqué au cours d'une rencontre tripartite entre le ministre de la Santé publique, et le président de l'Ordre national des pharmaciens du Cameroun.

L'entreprise de François Désiré Ekouma Ananga, productrice du Baume François, s'est résolument engagée à constituer un dossier complet pour se conformer à toutes les exigences réglementaires en vigueur. L'entreprise devra travailler en étroite collaboration avec les autorités compétentes pour garantir que les produits respectent les normes les plus strictes en matière de qualité et de sécurité.

Pour atteindre cet objectif, apprend-on, la production sera temporairement suspendue dans l'usine afin de mettre en place des processus de fabrication conformes aux normes les plus strictes. Le promoteur a également annoncé que la distribution du stock de Bome François en circulation va se poursuivre, mais que les consommateurs vont constater dans les prochains jours l'absence progressive des distributeurs et du produit sur le marché.

En conformité avec les exigences du Ministère de la Santé publique, le Bome François reviendra sur le marché après l'obtention de l'Autorisation de mise sur le marché (Amm) et les autres agréments nécessaires à la fabrication, contrôle qualité et distribution. Une fois que l'entreprise aura obtenu ces autorisations, le Bome François ne sera plus vendu à la criée comme cela se fait en ce moment, mais il intégrera le circuit officiel.

Les dispositions sont d'ores et déjà en train d'être prises pour se rassurer que le Bome François reste à proximité et à la portée de chaque citoyen. Il va se retrouver désormais dans tous les centres de santé, les cliniques, les hôpitaux, les officines et tous les autres sites de distribution de médicaments légaux et qui seront retenues par le ministère de la Santé publique.

Par ailleurs, François Désiré Ekouma Ananga a répondu aux préoccupations des hommes de médias, concernant notamment ces jeunes qui avaient trouvé un travail dans son entreprise. L'entrepreneur a déclaré que son entreprise est déterminée à contribuer à la réduction du taux de chômage élevé au Cameroun en offrant des opportunités d'emploi et de développement économique. L'entreprise compte plus de 3500 jeunes camerounais parmi ses distributeurs et producteurs, et elle est déterminée à continuer à investir dans la formation et le développement de ses employés pour garantir leur réussite et leur épanouissement professionnel.

---